

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 mai 2021

Avec 14% en moyenne, le financement des avantages liés à la retraite pèse plus lourd dans le résultat net 2020 des entreprises du CAC 40 sous l'effet Covid

SIACI SAINT HONORE, leader du conseil et du courtage en assurance de biens et de personnes pour les entreprises, publie pour la seconde année consécutive son Observatoire des passifs sociaux des entreprises du CAC 40. Une édition marquée par la forte augmentation du coût des avantages liés à la retraite dans le résultat net des entreprises, passant de 8% du résultat net en 2019 à 14% du résultat net en 2020.

Les engagements de retraite d'une entreprise sont le reflet d'avantages divers accordés aux salariés, comme le versement d'une indemnité de départ en retraite, le versement d'un montant de pension prédéfini ou le financement d'une mutuelle post emploi. Ces engagements, appelés aussi « dettes » de retraite, **ont pesé en cumulé 210 milliards d'€ pour les entreprises du CAC 40 en 2020**. Cela représente un engagement moyen de 5 milliards d'€ par entreprise, allant de 16 millions d'€ pour Unibail-Rodamco-Westfield à 23 milliards d'€ pour Airbus Group.

Ce niveau d'engagement **est relativement stable** par rapport à celui de l'année précédente (208 milliards d'€ en 2019). Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- **La baisse des taux d'actualisation** sur l'année 2020 (de l'ordre de -40bp* en zone euro et de -70bp* au UK et aux US) **a engendré des hausses d'engagements** (*bp = point de base).
- **L'évolution des taux de change** (-9% pour le taux de change \$/€ et -5% pour le taux de change £/€ sur 2020) **a quant à elle eu un effet baissier sur les engagements** consolidés en euros.
- Enfin, certains groupes ont comptabilisé des réductions exceptionnelles d'engagements liées à **des restructurations ou à des modifications de régimes de retraite**.

En moyenne les entreprises du CAC 40 ont préfinancé 63% de leurs engagements via des actifs de couverture. Mais **les pratiques en matière de préfinancement de ces engagements sont très variables** : de 9% pour Teleperformance à 94% pour Pernod Ricard.

Les provisions comptables, qui se mesurent par la différence entre les engagements des entreprises et les actifs de couverture, sont très significatives : **elles représentent au global 7,5% des capitaux propres des groupes du CAC 40** (contre 7,0% en 2019).

Les impacts en compte de résultat et en « cash » de ces régimes sont également des enjeux financiers majeurs pour les entreprises :

- Le coût annuel moyen en p&l (compte de résultat) est égal à 126 millions d'€, allant de 4 millions d'€ pour Teleperformance à 749 millions d'€ pour Airbus Group. **Compte tenu de la réduction des résultats nets des entreprises en 2020 sous l'effet de la crise du COVID, le poids du coût des avantages liés à la retraite a fortement augmenté, passant de 8% du résultat net en 2019 à 14% du résultat net en 2020.**
- En cumulé, les prestations annuelles liées aux avantages de retraite (paiement « cash » par l'employeur ou le fonds de couverture) s'élèvent à 9,2 milliards d'€. **Ces paiements représentent 4% des coûts du personnel** des entreprises du CAC 40.

« Conscientes des enjeux financiers, les directions financières des grands groupes du CAC 40 poursuivent leurs réflexions en matière de réduction des risques : externalisation de certains d'entre eux, transformation de régimes de retraite, transactions « cash », etc. », observe **Simon CLAVERIE**, Directeur Conseil Epargne Retraite Entreprise chez SIACI SAINT HONORE et co-auteur de l'étude. « Elles peuvent également actionner d'autres leviers pour tenter d'améliorer encore davantage leur bilan : en ajustant les hypothèses sous-jacentes à l'évaluation des passifs, en améliorant la qualité de leurs placements, ou en mettant en adéquation leur allocation d'actif avec la durée moyenne de leur passif ... », ajoute-t-il.

Méthodologie :

Les **engagements de retraite** mentionnés dans cette étude et faisant l'objet d'une provision dans les comptes selon la norme **IAS19** :

- sont très majoritairement constitués des avantages dits « **postérieurs à l'emploi** », tels que les régimes de retraite à prestations définies, les indemnités de fin de carrière ou la mutuelle des retraités ;
- mais incluent également les « **autres avantages à long terme** », tels que les primes d'ancienneté, les médailles du travail ou les congés liés à l'ancienneté.

Les rémunérations long terme en instruments de capitaux propres, telles que les actions gratuites, le cash différé indexé ou les stock-options sont comptabilisées selon la norme IFRS2 et ne sont pas intégrées dans cet observatoire.

Les entreprises retenues sont celles présentes en décembre 2020 au sein du CAC 40. Par rapport à l'Observatoire 2019, les entrées et sorties du panel d'étude sont les suivantes :

- Alstom a remplacé Accor Hotels
- Teleperformance a remplacé Sodexo
- Worldline a remplacé Technip FMC

Les données présentées sont issues des documents d'enregistrement universels pour les exercices clos en 2020. Deux groupes du panel d'étude ont clôturé leurs comptes avant le 31 décembre. Il s'agit d'Alstom dont l'arrêté des comptes annuels se fait au 31 mars et de Pernod Ricard, dont l'arrêté des comptes annuels est réalisé au 30 juin.

Les données collectées en \$ (pour ArcelorMittal, STMicroelectronics et Total) ont été converties en € sur la base du taux de conversion arrêté au 31/12/2020 de 0,813€ pour 1\$.

Enfin, la fusion entre PSA Group et FCA pour créer l'entité Stellantis a été effective au 16 janvier 2021. Par conséquent, l'agrégation des comptes se fera seulement dans les comptes consolidés 2021 et la présente étude intègre pour la dernière année PSA Group.

Retrouvez l'intégralité de [l'étude en téléchargement ici](#).

A propos de SIACI SAINT HONORE

SIACI SAINT HONORE, leader du conseil et du courtage en assurance de biens et de personnes, conçoit et développe des solutions sur mesure pour ses clients grandes entreprises, ETI et PME. Le Groupe les accompagne sur l'ensemble de la chaîne de valeur pour manager et piloter leurs risques en IARD et Transport, Protection Sociale et Conseil et Mobilité internationale. Il compte près de 3 000 collaborateurs, assure 3 millions de personnes à travers le monde et réalise un chiffre d'affaires de 465 millions d'euros en 2020.

Pour en savoir plus www.s2hgroup.com

Contact presse

Havas | +33(0)1 58 47 95 03

s2h@havas.fr